

RÉMINISCENCES BIBLIQUES DANS LA CHRONIQUE DE RAOUL DE SAINT-TROND

Les principales sources littéraires de la culture monastique du moyen âge sont l'Écriture Sainte, les Pères de l'Église et les auteurs classiques. De cet ensemble de textes, l'Écriture Sainte tient la première place. Au moyen âge, comme le note le P. C. Spicq, « l'étude de la Bible fait partie de l'enseignement scolaire, et constitue, après l'initiation aux sept arts libéraux, le sommet de la formation intellectuelle, le *culmen Scripturarum* ¹ ». Quant aux moines, sans cesse ils recouraient au texte biblique. Ils étaient astreints chaque semaine à la récitation de tout le psautier ² ; des lectures bibliques, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, avaient lieu à plusieurs moments de l'office divin. De plus il y avait la *lectio divina* : de longues heures y étaient consacrées à la lecture et à l'étude de la Parole de Dieu ³. Il faut se rappeler en outre la façon de lire au moyen âge. Dans son excellent livre d'initiation aux auteurs monastiques, Dom Jean Leclercq nous la rappelle : « au moyen âge, on lit généralement en prononçant avec les lèvres, au moins à voix basse, par conséquent en entendant les phrases que les yeux voient... Plus qu'une mémoire visuelle des mots écrits, il en résulte une mémoire musculaire des mots prononcés, une mémoire auditive des mots entendus ⁴. » Ainsi par la *lectio*, la *meditatio*, par ce qu'ils appellent parfois la

1. C. SPICQ, *Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au Moyen-Age*, Paris, 1944. Le *culmen Scripturarum* est d'ALCUIN, *Grammatica*, P. L., 101, c. 854.

2. Voyez la *Regula monachorum* de saint BENOIT, 18, éd. B. LINDERBAUER : « ... dum omnimodis id attendat, ut omni hebdomada psalterium ex integro numero centum quinquaginta Psalmorum psallatur ».

3. Quant aux heures que saint Benoît réserve à la *lectio divina*, voyez la *Règle*, 48.

4. Jean LECLERCQ, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, éd. du Cerf, Paris, 1957, p. 72.

ruminatio du texte sacré⁵, le moine en arrivait à connaître la Bible par cœur.

C'est un fait qu'il importe d'avoir constamment présent à l'esprit quand on examine les productions littéraires du moyen âge. Partout, dans tous les textes, on trouvera l'influence de l'Écriture sous forme de réminiscences nombreuses, tantôt conscientes, tantôt inconscientes. Comme dans toutes les œuvres de l'époque, on en trouve d'abondantes dans les sept premiers livres des *Gesta abbatum Trudonensium*, c'est-à-dire dans la partie de ces *Gesta* qui est l'œuvre propre du bénédictin Raoul de Saint-Trond. Il ne saurait être question, en ces quelques pages, de les passer toutes en revue. Il sera moins fastidieux et, nous l'espérons, plus intéressant pour le lecteur, de connaître les divers types de réminiscences que l'on rencontre chez Raoul, et d'en examiner quelques exemples.

Il n'est pas commode d'en faire un classement adéquat. Les critères de classement paraissent nombreux à première vue ; mais la réalité est complexe. Essayons de laisser à Raoul le premier rôle. Nous pourrons alors, pour opérer notre distinction fondamentale, partir des attitudes diverses que Raoul adopte devant l'Écriture au cours de son travail de rédaction.

Nous distinguerons ainsi deux grands cas :

— dans le premier, tout est dit essentiellement dans le texte même de la Chronique : si notre auteur se sert de la Bible, consciemment ou inconsciemment, c'est pour amplifier son texte, l'enrichir d'expressions souvent frappantes, le colorer d'images riches en évocation. Dans ce type de réminiscences, c'est la mémoire de Raoul qui intervient principalement.

— dans le second, l'explication du texte de Raoul se trouve dans l'Écriture : on ne comprend vraiment son texte, on n'en saisit les harmoniques qu'en se référant aux Livres Saints. C'est ici l'interprétation que Raoul fait de l'Écriture, son intelligence du texte qui joue surtout.

Examinons d'abord les réminiscences où c'est la mémoire qui intervient principalement. L'écrivain se souvient d'une expression, d'une tournure qu'il a lue dans la Bible ; il a retenu l'expression,

5. *Id.*, *ibid.*, p. 72.

il se souvient de telle ou telle tournure, sans plus ; en l'employant il n'a pas conscience d'emprunter une expression ou une tournure biblique. Ainsi :

Cecidit igitur tandem, cecidit illud monasterium... (II, 13)⁶ : cf. *Isaïe*, 21, 9 *Cecidit, cecidit Babylon*, et *Apocalypse*, 14, 8 : *Cecidit, cecidit Babylon illa magna*. Voyez également *Apocalypse*, 18, 2.

Raoul a employé les mêmes mots, la même tournure que l'Écriture ; mais seule la mémoire a dû jouer ici, car la différence est grande entre les résonances de l'un et de l'autre texte. Chez *Isaïe* et dans les deux passages de l'*Apocalypse*, c'est la victoire, le cri de joie jeté sur Babylone la maudite. Chez Raoul, c'est la ruine, la désolation : il pleure la dévastation de son cher monastère. Choisissons maintenant un exemple où l'on verra que ce n'est pas la mémoire seule qui est intervenue. Le texte même nous fait penser que Raoul a dû emprunter consciemment tel passage de l'Écriture :

Mansi paene tota illa nocte insomnis, maxime, ut est pavidata natura muliercularum, me ibi trepidare facientium ubi non erat timor (VII, 3) : cf. *Psaumes*, 13,5 et 52,6 : *illic trepidaverunt timore ubi non erat timor*. Il faut se souvenir du premier verset de l'un et l'autre psaumes : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*. Ces *mulierculae* — et il faut noter que dans le contexte de Raoul *muliercula* n'a aucun sens péjoratif — sont des *insipientes*. Notre auteur se livre ici à une petite plaisanterie contre les femmes. Consciemment, avec une légère rosserie voulue, il leur applique le texte biblique⁷.

6. Les références que l'on trouvera après chaque citation, se rapportent à l'édition de R. КОЕРКЕ, *Gesta abbatum Trudonensium*, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, X, Hannover, 1852, pp. 227-272. Le lecteur pourra également se référer à l'édition de C. DE BORMAN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, I, Liège, 1877.

7. Dans le chapitre 7 de la *Vita Evracli* de Renier de Saint-Laurent, on trouve une réminiscence du même texte biblique : *...atque singulos circuiens femineae arguebat diffidentiae, qui trepidarent timore ubi non erat timor*. L'accusation de *femineae diffidentiae* est lancée contre ces gens parce qu'ils ont peur sans motif, comme c'est le cas, sous-entend le texte, chez les femmes. Cette *Vita* a été étudiée par M. H. Silvestre. Voyez ses *Notes sur la Vita Evracli de Renier de Saint-Laurent*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 44 (1949), pp. 30-86. Selon l'auteur, Renier était né au plus vers 1130. Rappelons que Raoul est mort en 1138. On peut se demander si les moines de l'époque n'aimaient pas citer ce texte biblique à propos des femmes. Serait-ce alors simplement une plaisanterie « classique »

On remarque donc que dans ce premier type de réminiscences deux cas se présentent : tantôt la mémoire seule intervient, consciemment ou inconsciemment ; tantôt, une intention spéciale s'est greffée sur cet exercice de la mémoire : en vue d'un but précis, l'écrivain a fait appel au texte biblique. Le lecteur nous concèdera qu'il n'est pas toujours facile de délimiter les deux cas, que parfois la distinction peut sembler arbitraire. Aussi, une fois précisées ces deux éventualités, ne distinguerons-nous désormais ce premier genre de réminiscences que d'après le contenu même de celles-ci.

Cinq cas se présenteront à nous :

1. Les emprunts textuels ou quasi tels : Raoul a fait à l'Écriture un emprunt plus ou moins long sans opérer d'autre changement dans le texte sacré que celui qui est nécessité par l'insertion du texte biblique dans son texte propre.

2. Les emprunts modifiés : Raoul a amplifié, abrégé ou modifié de quelque autre manière le texte sacré.

3. Les emprunts qui se limitent à une simple expression.

4. Les alliances de mots : deux ou trois mots qui se trouvent associés dans l'Écriture se retrouvent de même dans le texte de Raoul.

5. Les cas de *contaminatio* : une même phrase de Raoul atteste des emprunts à divers passages indépendants dans la Bible ⁸.

1. Nous examinerons d'abord les emprunts textuels ou quasi tels ⁹ :

contre les femmes ? Ou pourrait-on supposer que Renier lui-même se souvenait du passage de Raoul ? Cette dernière supposition semble parfaitement plausible. Dans son étude sur la *Chronique de Saint-Laurent*, M. H. Silvestre note que dans sa *Vita Wolbodonis*, Renier manifeste implicitement qu'il avait connaissance des *Gesta abbatum Trudonensium* : il y a là des parallélismes de textes assez frappants. Voyez H. SILVESTRE, *Le Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis dit de Deutz*, Louvain, 1952, p. 260, n. 3.

8. Nous n'avons pas cru devoir suivre entièrement la classification proposée par M. H. Silvestre dans ses *Notes sur la Vita Evraachi*. Les réminiscences trouvées chez Raoul, semblent de natures trop diverses pour pouvoir entrer dans les catégories qu'il propose.

9. Nous n'envisageons pas ici le cas des citations bibliques ; nous n'abordons que le phénomène particulier de la réminiscence. Le problème des citations bibliques est de nature toute différente. Tous les emprunts dont nous parlons sont donc des emprunts non explicites.

...tacite egi...ut me...de claustro nostro educeret, animamque meam de medio catulorum leonum eriperet (VII, 12) : cf. *Psalmes*, 65,5 : *eripuit animam meam de medio catulorum leonum*.

Si on compare la phrase de Raoul et celle de l'Écriture, on voit que notre auteur n'a apporté de changement au texte biblique que pour en faciliter l'insertion dans son propre texte. En effet, il lui fallait un subjonctif imparfait au lieu d'un indicatif parfait, et d'autre part, dans son désir d'introduire le *cursus*, il a rejeté le verbe à la fin (...nóstro edúceret, ...leónum eríperet — *cursus tardus* —).

Citons encore deux autres exemples d'emprunt quasi textuel. Ici également, Raoul change légèrement l'ordre des mots du texte sacré, et ce pour un motif stylistique :

...et reminiscens, quanta mala...accidissent in brevi suo tempore, ipsumque maximam partem inde fuisse, tactus intrinsecus cordis dolore...atque graviter se peccasse¹⁰ inclamans in nostram aecclesiam, accinxit se...ad parcendum in quibus ulterius peccaret humanitus (IV, 4) : cf. *Genèse*, 6,6 : ...tactus dolore cordis intrinsecus...

Grâce au changement opéré par Raoul, trois membres de phrase riment entre eux : *tempore*, *fuisse*, *dolore*. En outre, il obtient ainsi deux cas de *cursus planus* : *inde fuisse*, auquel répond *cordis dolore*, et deux cas de *cursus tardus* : *nóstram aecclesiam* et *peccáret humanitus*.

...factus est apud nos error novissimus, peior priore... (VII, 11) : cf. *Matthieu*, 27, 64 : ...et erit novissimus error peior priore.

Raoul semble avoir voulu éviter ici ce qu'a d'inélegant cette accumulation de *r* et de *or*. Celle-ci aurait été encore accentuée par une identité de *cursus* (*novissimus érror*, et *peior priore* : on aurait eu deux cas de *cursus planus*). D'autre part, *novissimus* qui répond à *factus* termine avec bonheur cet élément de phrase.

On peut supposer que dans ces cas d'emprunt textuel ou quasi tel, l'auteur a fait consciemment appel à l'Écriture. Le caractère presque littéral de cet emprunt et sa longueur relative tendent à le prouver,¹¹ d'autant plus que nous apercevons les raisons pour

10. Voyez *Esdras*, 9, 7 : *nos ipsi peccavimus graviter usque ad diem hanc*. Ce type de réminiscences sera envisagé plus loin.

11. Nous rejoignons là ce qu'écrivait M. H. Silvestre dans ses *Notes sur la Vita Evracli*, p. 51.

lesquelles il a modifié légèrement le texte sacré. On voit d'autre part que ce recours à l'Écriture confère à la phrase de Raoul une solennité, une gravité toute particulière, et que c'est surtout dans les moments d'émotion qu'il recourt comme spontanément aux Livres Saints.

2. En ce qui concerne les emprunts quasi textuels, les légers remaniements que Raoul a fait subir au texte biblique ne sont intervenus que parce qu'il était bien obligé d'insérer le passage de la Bible dans sa phrase, et parce qu'il désirait le faire le mieux possible (songeons à son souci stylistique). Dans le cas des emprunts modifiés, Raoul a amplifié ou abrégé le texte sacré ; il a changé la construction, employé tel mot au lieu de tel autre, par exemple un substantif pour un verbe, ou bien il a uni en une seule phrase deux propositions que l'Écriture coordonnait par *et*. Voici quelques exemples :

*Corrupti graviter et facti turpiter abhominabiles*¹² *in studiis pessimae hujus symoniae, omnes...querabant, quomodo...* (VII, 11) : cf. *Psaumes*, 13,1 : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis*. Voyez également *Psaumes*, 52,2.

...ita eveniebat, ut dum invicem morderent, ab invicem consumerentur (IV, 9) : cf. *Galates*, 5,15 : *si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini*.

...cognoscens quod se graviter apud homines infamasset et apud Deum condempnasset, quia scilicet illicita ascensione viventis adhuc patris sui cubile maculasset (III, 15) : cf. *Genèse*, 49,4 : *ascendisti cubile patris tui et maculasti stratum ejus*.

Hac... male loquacium et maligne detrahentium necessitate compulsus... (VI, 8) : cf. *Psaumes*, 108, 20 : *Hoc opus eorum qui detrahunt mihi apud Dominum et qui loquuntur mala adversus animam meam*.

...sub suavi jugo Domini leve satis habebatur nobis onus nostrae afflictionis : cf. *Matthieu*, 11, 30 : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*.

12. A propos de l'orthographe d'*abhominabilis* et de l'étymologie qui en résulte, voyez J. ENGELS, *De Geschiedenis van het woord Abominabel*, Groningen, J. B. Wolters, 1958.

Bien d'autres exemples pourraient encore être cités. Mais on voit clairement dès à présent quelle est ici l'attitude de Raoul devant la Bible. L'étendue des extraits et leur quasi conformité avec le texte sacré tendent à prouver, ici également, que c'est sans doute consciemment que Raoul a recours à l'Écriture. On remarque aussi combien le texte de Raoul se trouve enrichi par tous ces emprunts à la Bible. Il nous faudra dès lors, dans notre conclusion, poser le problème de l'originalité d'un auteur qui emprunte constamment à l'Écriture et qui insère si naturellement les mots bibliques dans son style propre qu'il n'est pas toujours aisé de les découvrir.

3. Une troisième catégorie d'emprunts mérite maintenant notre attention : ceux qui se limitent à une simple expression. On ne s'étonnera pas que Raoul ait repris à la Bible un bon nombre d'expressions de toutes sortes. Les auteurs classiques ont certes joué un grand rôle dans l'éducation intellectuelle du moyen âge. Tous les moines, ou presque tous, ainsi que nous le rappelle Dom Jean Leclercq, « les ont pratiqués à l'école, dans leur jeunesse, à l'âge de la mémorisation facile ¹³ ». L'étude des auteurs classiques se faisait néanmoins dans un climat imprégné en quelque sorte d'Écriture Sainte. « On cherchait à atteindre un but pratique : former des jeunes chrétiens, des futurs moines, les introduire à l'Écriture Sainte, les orienter vers le ciel par la voie de la *grammatica* ¹⁴ ». On comprend dès lors pourquoi si fréquemment le moine du moyen âge, plutôt que de recourir à telle ou telle expression classique, employait spontanément et la plupart du temps sans doute inconsciemment, l'expression qu'il avait rencontrée dans la Bible. Bien souvent il s'était attaché à ces expressions bibliques à cause de leur caractère poétique, de leur puissance d'évocation ou de leur richesse de contenu ¹⁵. Beaucoup d'entre elles se retrouvent en divers endroits des Livres Saints. D'autres n'y apparaissent qu'une seule fois.

Examinons d'abord quelques expressions composées de substantifs :

13. Jean LECLERCQ, *op. cit.*, p. 110.

14. ID., *ibid.*, p. 115.

15. ID., *ibid.*, p. 75.

...super stratum doloris sui... (I, 9) : cf. *Psaumes*, 40,4 : ...super lectum doloris ejus.

...veritatis semita... (II, 1) : cf. *Baruch*, 4, 13 : ...per semitas veritatis...

...tamquam ministrae irae et virga furoris Domini in nostros, etiam volentes assentiri non poterant (II, 8)¹⁶ : cf. *Isaïe* : 10,5 : *Vae Assur, virga furoris mei.*

Cette même expression nous la retrouverons en deux autres passages du même paragraphe. On dirait que Raoul veut faire de cette répétition une sorte d'argument : il désire nous convaincre que ceux qui allaient punir les moines infidèles n'agissaient pas de leur propre initiative, mais qu'ils étaient les instruments de la volonté divine. D'autre part, on pouvait se douter que Raoul, particulièrement ému à la pensée des malheurs de son monastère, fasse plus abondamment appel au texte sacré, où il trouvait espoir et consolation.

...frater imperatricis secundum carnem (I, 6) : cf. *Romains*, 9,3 : ...pro fratribus meis qui sunt cognati mei secundum carnem. Dans cette même *Lettre aux Romains*, on retrouve encore l'expression *secundum carnem* en 1,3 et 4,1.

...a planta pedis usque ad verticem... (VI, 8) : cf. *Deutéronome*, 28, 35 ; *Job*, 2, 7 et *Isaïe*, 1, 6.

D'autres, plus nombreuses, sont des expressions verbales. Ainsi :

...gladius usque ad quam plurimos et de melioribus semper viris voraverat (III, 7) : cf. *II Rois*, 18,8 : ...hi quos voraverat gladius in die illa. Voyez de même *Isaïe*, 31,8.

...in omnem ventum dispergere (IV, 3) : cf. *Ezéchiel*, 5, 12 : ...in omnem ventum dispergam. De même : *Ezéchiel*, 12, 14 et *Jérémie*, 49, 32.

...ore ad os ista sunt locuti (IV, 11) : cf. *Nombres*, 12, 8 : ore enim ad os loquor ei.

...ut omnes...in ore gladii interficiat (VI, 12) : cf. *Deutéronome*, 20, 17 : interficies in ore gladii Hethaeum. Voyez de même *I Rois*, 15,8 : omne...vulgus interfecit in ore gladii. L'expression seule *in ore gladii* se rencontre vingt-quatre fois dans la Bible.

16. Ces serviteurs de la colère du Seigneur sont les évêques de Liège et de Metz qui refusent de donner leur accord (*assentiri*) à l'élection abbatiale faite par les frères ; ils ont décidé d'envoyer tous les moines en d'autres monastères.

Quod illa libentissime de ore meo suscepit (VII, 7) : cf. *Job*, 22,22 : *Suscipe ex ore illius legem*. Les seuls mots *de ore meo* (*tuo, nostro, ou vestro*), employés sans le verbe *suscipere*, forment eux-mêmes une expression fréquente dans l'Écriture.

D'autres emprunts, enfin, se limitent à un substantif et son épithète :

pia humilitate et hilaris vultus obedientia in tam specioso...juvene ... considerata (I, 5) : cf. *Ecclésiastique*, 26,4 : *in omni tempore vultus illorum hilaris*. Voyez aussi *Ecclésiastique*, 35,11.

...dampnosa manuum iniquarum rapacitas... (I, 12) : cf. II *Maccabées*, 4,40 : *...iniquis manibus uti coepit*. Voyez également *Sagesse*, 15,17.

Intelligebat enim tamquam vir prudens non evenire ea suis neque suorum meritis... (II, 2) : cf. II *Rois*, 13,3 : *Erat autem Amnon amicus nomine Jonadab... vir prudens valde*. De même : II *Chroniques*, 2,13 : *Misi tibi virum prudentem...*

...non tam volubili fortunae rota, quam justa...Dei ira, nichil firum nostris esse permittitur... (III, 14) : cf. *Ezéchiel*, 10, 13 : *Et rotas istas vocavit volubiles*.

On voit ici combien certaines de ces expressions sont devenues des clichés. Celui qui analyse ce dernier texte, y trouvera, intimement mêlées, une réminiscence des Livres Saints (la *rota volubilis* d'*Ezéchiel*), et une réminiscence payenne (*fortunae rota*). Dans l'esprit de Raoul néanmoins, ces emprunts étaient sans doute inconscients.

Une place spéciale doit être accordée aux expressions qui concernent le nom de Dieu :

Deus iudex justus (I, 9). De même en II, 8. Cf. *Psaumes*, 7, 12. Voyez également II *Maccabées*, 12,5 et II *Timothee*, 4,8.

On trouve l'expression *Deus vindex* en deux passages : III, 6 et III, 14 : cf. I *Thessaloniens*, 4, 6 : *...quoniam vindex est Dominus de his omnibus*.

...manus tonantis Dei excelsa...terribilissimo fulgure subito nos perforavit, tollens nobis de medio domnum abbatem Theodericum... (VI, 24) : cf. *Job*, 37, 5 : *tonabit Deus in voce sua mirabiliter*. Voyez aussi II *Rois*, 22,14.

Raoul évoque ici la figure du Dieu qui tonne à propos de la mort de l'abbé Thierry et il continue l'image biblique : *fulgure subito nos perforavit*.

Voyez également ces cas où Raoul emploie les verbes *percutere* ou *persequi* à propos de Dieu :

Percussit igitur eum Dominus... (II, 4) : cf. *Genèse*, 38, 10 : *percussit eum Dominus*. L'expression *Dominus percutit aliquem* est très fréquente dans la Bible : cf. *Exode*, 12, 29 ; *Psaumes*, 68, 27 ; 134, 8 et 10 ; I *Rois*, 4, 3.

Episcopi igitur nec justae petitioni nostrorum acquiescentes, nec Deum in se nostros persequi pro peccatis tam suis quam nostris intelligentes... (II, 9) : cf. *Job*, 19, 22 : *Quare persequimini me sicut Deus... ?*

Tout comme les amis de Job, ces évêques dont parle Raoul ne comprennent pas la véritable action de Dieu.

4. Les alliances de mots forment un type d'emprunts la plupart du temps inconscient. A maintes reprises, Raoul rencontrait dans l'Écriture tel mot associé à tel autre, et cela soit parce qu'une même association de mots y figurait en plusieurs passages, soit parce qu'il lisait ou entendait fréquemment les mêmes textes. Ces mots s'étaient alors si intimement associés en son esprit que l'emploi de l'un entraînait automatiquement celui de l'autre. Sa *Chronique* atteste plusieurs exemples de ce phénomène : au total 26 cas. Ainsi :

...flagella irae Dei et indignationis super locum nostrum non vidimus incepisse (I, 8) : cf. *Romains*, 2, 8 : *iis...qui non acquiescunt veritati*, ...ira et indignatio. Cette association est fréquente dans la Bible. Voyez notamment *Psaumes*, 77, 49 et 84, 4. Raoul l'emploie encore en deux autres passages : VI, 11 et VII, 16.

Trois fois également, il associe *pax* et *abundantia* (I, 10 ; I, 12 et II, 2) : cf. *Psaumes*, 121, 6-7 : *Rogate quae ad pacem sunt Jerusalem et abundantia diligentibus te. Fiat pax in virtute tua et abundantia in turribus tuis*. Il est intéressant de remarquer que du mardi au samedi, ce psaume 121 était récité chaque jour à l'office de tierce¹⁷.

...de patrimonio suo tristis et merens vivebat (III, 2) : cf. *Isaïe*, 29, 2 : *Et circumvallabo Ariel, et erit tristis et moerens*.

Erat igitur omnibus grandis formido, pavor et tribulatio (VI, 18) : cf. *Exode*, 15, 16 : *Irruat super eos formido et pavor*.

17. Voyez la *Regula monachorum* de saint BENOIT, 18.

...efferatis crudelissime omnibus Herimannitis¹⁸ in nostram tribulationem, fame, siti, nuditate (VII, 11) : cf. Deutéronome, 28, 48 : *servies inimico tuo...* in fame et siti et nuditate et omni penuria. Voyez également II Corinthiens, 11, 27. On voit ce que tout ceci a de mécanique, et comment, inconsciemment, l'auteur fait appel à l'Écriture pour amplifier son texte.

5. Dans cette première catégorie de réminiscences, où c'est la mémoire qui intervient principalement, avec ou sans intention spéciale, il nous reste à parler maintenant d'un procédé médiéval de composition apparenté à la *contaminatio* des Anciens. M. H. Silvestre à qui nous reprenons cette distinction, le définit dans ses *Notes sur la Vita Eвраcli* : « deux phrases ou deux membres de phrase complètement indépendants dans l'original (ici, dans la Bible) sont unis pour former un tout¹⁹ ». On enregistre chez Raoul 27 cas de l'espèce. Les mots de « procédé de composition » ne doivent cependant pas donner l'idée qu'il s'agit d'un recours conscient à l'Écriture. Nous savons que ces moines connaissaient la Bible par cœur : nous en retrouvons la réalité sans cesse dans leurs écrits. Donnons-en quelques exemples :

Nulli igitur mirum sit, si in gloria et divitiis attenuati hodie humiliter vivimus (V, 5) : cf. Psaumes, 11, 3 : *Gloria et divitiae in domo ejus* — on trouve fréquemment dans la Bible l'association de *gloria* et de *divitiae* — et Isaïe, 17, 4 : *attenuabitur gloria Jacob*.

pervenit ad Sanctum Hubertum per viam longissimam et vasta solitudine horribilissimam (VII, 7) : cf. Josué, 9, 11 : *Tollite in manibus cibaria ob longissimam viam* (voyez aussi Proverbes, 7, 19 : *abiit via longissima*) et Deutéronome, 32, 10 : *Invenit eum...in loco horroris et vastae solitudinis*.

Inter quae minantia famae volitantis cotidie tonitrua, manus tonantis Dei excelsa, jam dudum ab antiquo gravissime super nos extenta, terribilissimo fulgure subito nos perforavit... (VI, 24) : cf. Esther, 9, 4 : *fama... per cunctorum ora volitabat*²⁰, Job,

18. Les partisans de Herman.

19. H. SILVESTRE, *Notes sur la Vita Eвраcli*, p. 55.

20. On retrouve la même image chez VIRGILE, *Enéide*, IX, 473-474 :

*Interea pavidam volitans pennata per urbem
nuntia Fama ruit...*

L'étude des réminiscences classiques nous apprend que Raoul connaissait bien Virgile. L'image provient-elle originellement de la Bible ? Elle est devenue en tout cas, dans la suite, une sorte de cliché.

37, 5 : *tonabit Deus in voce sua mirabiliter* (voyez également II Rois, 22, 14), Deutéronome, 32, 27 : *Manus nostra excelsa* et Isaïe, 14, 26 : *haec est manus extenta super universas gentes*.

Certains cas de *contaminatio* ne sont qu'un amalgame d'expressions. Ainsi : *recognoscimus factos nos esse obprobrium omnibus per circuitum nostrum* (II, 6) : cf. *Psaumes*, 78, 4 : *Facti sumus opprobrium vicinis nostris*, — voyez de même *Psaumes*, 30, 12 ; 88, 42 et 108, 25 — et *Jérémie*, 46, 14 : *devorabit gladius ea quae per circuitum tuum sunt* — l'expression *per circuitum* se rencontre fréquemment dans la Bible.

* * *

La distinction que nous avons opérée entre deux grandes classes de réminiscences est au fond celle de la lettre et de l'esprit. Dans les différentes catégories du premier type, Raoul s'en réfère essentiellement, mais non pas toujours uniquement, à la lettre de l'Écriture. Dans tous ces cas néanmoins la lettre prime. Quant au second type, l'essentiel n'est pas dans le texte même que nous lisons chez Raoul, mais bien dans celui de l'Écriture auquel il veut nous faire penser : un membre de phrase plus ou moins long, voire un simple mot, nous reporte au contexte biblique où il a été repris. Nous ne comprendrons ni la portée du texte de Raoul, ni peut-être même son vrai sens, si nous ne connaissons pas le passage de l'Écriture consciemment invoqué par l'auteur, sans qu'il le soit toutefois de façon explicite.

Ici également, il sera nécessaire de faire un choix ; du moins essayerons-nous de donner, par la variété des exemples, une idée exacte du phénomène. Prenons d'abord l'exemple qui semble le plus clair :

Hac tamen ratione et ordine Lupo abbatiam nostram primum visus est intrasse ; qui si tum et postmodum gratis et per ostium intraverit, testabuntur sequentia ipsius operis (III, 2) : c'est toute la parabole du bon Pasteur qui est évoquée ici et spécialement ce passage : *Jean*, 10, 1-2 : *qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est, et latro. Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium*.

Un autre passage fait allusion à la même parabole :

...illa venditio, quam fecisset non episcopus, sed fur et latro (IV, 5) : voyez le *ille fur est, et latro* de *Jean*.

Cet abbé et cet évêque n'étaient que des bergers à gages, des *mercenarii* — voyez le *mercenarius* de Jean en 10, 12 —. Il faut remarquer d'ailleurs que Raoul rapproche dans le premier cas *gratis* et *per ostium*. Par conséquent, dans le premier passage, deux faits montrent que Raoul fait allusion à toute la parabole biblique : l'impossibilité de comprendre le texte si on ne s'en réfère pas à la Bible et le rapprochement de *gratis* et de *per ostium*. Dans le second passage, on ne comprendrait pas la portée du *fur et latro*.

Dans la dédicace de sa *Chronique*, Raoul parle constamment des *nova et vetera*. Voyez plus spécialement ce passage :

mitto tibi hystoriam...de his quae acciderunt antiquo et moderno tempore erga aecclesiam nostram, ut qui veterum et novarum rerum usu delectaris, vetera nostra et nova per eam sapias... Et un peu plus loin :

...scire tamen poteris, qui nova scire cum veteribus queris, qualis... Raoul, semble-t-il, sous-entend que son désir, tout comme celui du prévôt de Saint-Denis à qui est dédiée la *Chronique* — et c'est là pour ce dernier un éloge en même temps qu'une exhortation — est de réaliser finalement la phrase que le Christ prononce à la fin du discours parabolique : voyez Matthieu, 13, 52 : *Ideo omnis scriba doctus in regno caelorum, similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera*. Il s'agit d'être *doctus in regno caelorum*, d'être le *paterfamilias* de sa communauté²¹, et dès lors de tirer de son trésor du neuf et du vieux.

Dans cet autre cas, nous ne réaliserons la portée exacte de ce que nous dit Raoul qu'en nous reportant aux textes sacrés :

mala gravissima et dolores super dolorem mulieris parturientis apprehenderunt aecclesiam nostram, qualia non sunt audita in toto unquam mundo ab illo famoso sub Tito et Vespasiano Iherosolymorum excidio (II, 1).

21. Voyez ce passage de la préface où Raoul déclare quel est le but de son livre, et l'intention finale qu'il poursuit : *Abbatas et monachos post me futuros in hoc coenobio volo sollicitos inde reddere, quatenus... suis quoque posteris de predecesoribus suis plenum fidei monumentum scripto relinquunt. In quo dum probitas seu improbitas singulorum frequenter legi poterit, probi piorum exemplo accensi, in melius et melius semper proficiant, improbi imaginata sibi vita sua confusi, a malis operibus suis... resipiscant.*

La grandeur des maux qui frappèrent le monastère n'avait même pas son équivalent dans l'Écriture ! Souvent il y est question des douleurs de l'enfantement. Cf. *Jérémie*, 13, 21 : *Numquid non dolores apprehendent te quasi mulierem parturientem ? Id.*, 22, 23 : *congemuisti, cum venissent tibi dolores quasi dolores parturientis. Psaumes*, 47, 7 : *Ibi dolores ut parturientis*. Voyez de même *Jérémie*, 6, 24 ; 50, 43 ; *Osée*, 13, 13 ; *Michée*, 4, 9. Jamais donc l'Écriture ne parle des *dolores super dolores parturientis*.

Autre exemple encore :

Vidit inimicus et invidit prosperis de ordine nostris successibus... (VI, 23). Nous ne pouvons saisir d'emblée le sens de la phrase qu'en nous référant à la parabole de l'ivraie. Cf. *Matthieu*, 13, 24-25 : *Simile factum est regnum caelorum homini, qui seminavit bonum semen in agro suo. Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania...* La bonne semence, ce fut pour les moines de Saint-Trond, l'ordo *Cluniacensium*, la règle de Cluny, qui fut introduite à ce moment dans le monastère, grâce d'ailleurs aux efforts persévérants de Raoul — voyez le *de ordine* dans notre passage. — L'ennemi, c'est le diable : voyez *Matthieu*, 13, 39 : *Inimicus autem...est diabolus*. Raoul savait que son lecteur comprendrait de suite son allusion à l'Écriture ; aussi écrira-t-il dans la phrase suivante à propos de l'*inimicus* :

Implevit igitur spiritu suo nequissimo...eundem Heynricum ad affligendas animas nostras jam dudum usitatissimum sibi ministrum et familiarissimum.

Il veut parler de l'inspiration diabolique de cet Henri, serviteur et grand ami du diable.

Font également partie de cette classe de réminiscences les allusions à des personnages ou à des figures bibliques. Raoul atteste quatre réminiscences de ce type. Elles se trouvent dans des passages voisins, comme si, sous l'influence de quelque lecture, Raoul s'était consciemment avisé d'avoir recours à ce procédé.

...cum domnus abbas Theodericus... Leodium venisset, injuriam suam, persecutionem, redivivi Symonis superbiam ...exposuisset, ...totam civitatem merore... obnubilavit (VI, 14).

Raoul fait allusion ici à l'histoire de Simon le Magicien, qui,

voyant que les apôtres donnaient l'Esprit Saint par l'imposition des mains, leur offrit de l'argent pour avoir lui aussi ce pouvoir. Voyez les *Actes des Apôtres*, 8, 9-24.

Dans un autre cas (VI, 16), Raoul fait allusion à Bel, qui est une idole du *Livre de Daniel*. Voyez *Daniel*, 14, 1-21²².

On peut rattacher enfin à ce type de réminiscences les idées bibliques que l'on rencontre chez Raoul. Ainsi :

...accingere se videbatur ad diluenda peccata sua per elemosinas... (IV, 2) : voyez *Tobie*, 12, 9 : ...*eleemosyna...purgat peccata*.

...proximiorumque Dei clementiam indubitanter credamus esse erga illos, quos dignatur corripiendo flagellare, quam... (II, 8) : voyez *Proverbes*, 3, 12 : *Quem enim diligit Dominus corripit*. Voyez aussi *Proverbes*, 28, 23.

Tantaque erat caecitas iudicio Dei eorum, qui... (III, 4) : voyez *Marc*, 3, 5 : ...*contristatus super caecitate cordis eorum, dicit homini... Ephésiens*, 4, 18 : ...*alienati a vita Dei—propter caecitatem cordis ipsorum*. On retrouve cette même idée chez Raoul en un autre passage :

...*veteri malicia caecitatis suae*... (VI, 8).

Au terme de cette recherche, faut-il conclure que Raoul, ainsi que tous ceux qui, comme lui, recouraient sans cesse à la Bible, et surtout à la lettre du texte sacré, ne savait pas s'exprimer, pour se trouver sans cesse obligé de faire des emprunts à un texte étranger ? Le problème ne se pose pas de cette manière. L'abondance des réminiscences ne nous prouve nullement que notre auteur n'a pas de personnalité, qu'il ne sait pas trouver l'expression personnelle adéquate. Il ne faut pas se laisser abuser par notre optique actuelle en fait d'originalité. Se mettre à l'école des anciens, était l'attitude générale à l'époque. Ces moines considéraient les écrits de l'antiquité comme leur bien propre, et cela est d'autant plus vrai qu'il s'agit ici de leurs textes sacrés. Dès lors, l'attitude qu'ils avaient à l'égard de l'Écriture n'est pas

22. Les deux autres cas se trouvent en VI, 13 : dans un discours que Raoul prête à l'abbé Thierry, il évoque les figures de David et d'Ozias. Il ne fait ici que décalquer l'*Épître* 112, 2 de saint Jérôme. L'hypothèse d'une influence de lecture pour les autres cas se trouve ainsi confirmée. Voyez notre article *Les citations bibliques dans la Chronique de Raoul de Saint-Trond*, qui paraîtra dans *Latomus*, 3^e fascicule, 1961.

à comparer à celle que nous avons habituellement vis-à-vis des textes. Ils savaient la Bible par cœur, mais ils n'en restaient pas là. Ils se sentaient mêlés à cette Histoire Sainte, ils avaient conscience de vivre eux-mêmes en pleine histoire sainte. Aussi ce texte biblique, non seulement ils le connaissaient, mais ils le vivaient. Celui-ci finissait par être vraiment le leur propre.

Nous espérons que cette étude aura montré quelque peu combien les textes gagnent à être lus de cette façon. Certains passages sont difficilement compréhensibles si on ne se réfère pas au texte biblique sous-jacent. Le plus souvent, on ne comprendra pas toute la portée du texte. Il faut saisir les allusions et les sous-entendus. D'autre part il est nécessaire de circonscrire exactement tous les emprunts bibliques si l'on veut porter un jugement sur la langue, la grammaire, le style d'un auteur médiéval. Le vrai problème en définitive est celui de l'humanisme du XII^e siècle naissant. Il s'agit de le saisir à vif, dans un homme de l'époque.

Liège.

Paul TOMBEUR,
Stagiaire de Recherches
du F.N.R.S.
